

# Myke-Pro paysagiste

(mycorhizes)

Inoculant mycorhizien sous forme de granules utilisé pour la transplantation de la plupart des arbres, arbustes et plantes herbacées. Conçu pour tous les sols, même les sols perturbés

## CARACTÉRISTIQUES

Type de produit	granules
Format	4 kg (12L, 48 tasses)
Granulométrie	Maximum 2 mm

## ANALYSE MINIMALE GARANTIE

Azote total (N)	0,2%
Acide phosphorique assimilable (P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> )	0,1%
Potasse soluble (K <sub>2</sub> O)	0,1%

## ENTREPOSAGE

- Entreposer entre 2 et 20 °C (craint le gel)
- Utiliser avant la date de péremption

## MATIÈRE ACTIVE

Glomus intraradices	15 spores/g
Pisolithus tinctorius	100K spores/g
Rhizopogon : amylopogon, fulvigleba, villosulus, luteolus	7,5K spores/g respectivement

## TAUX D'APPLICATION (calibre)

Calibre		Myke Pro	
cm	po	ml	tasses
2,5 - 4	1 - 1,5	500	2
4,1 - 5	1,75 - 2	750	3
5,1 - 6,5	2,25 - 2,5	1000	4
6,6 - 7,5	2,75 - 3,0	1250	5
7,6 - 10	3,25 - 4,0	1500	6
10 +	4,25 +	1875	7 1/2

## TAUX D'APPLICATION (contenant)

Contenant		Myke Pro	
	ml	tasses	
Contenant 4 po	30	1/8	
no 1 (gallon)	65	1/4	
no 2 (gallons)	125	1/2	
no 5 (gallons)	250	1	
no 10 (gallons)	375	1 1/2	
no 20 (gallons)	500	2	

## MODE D'EMPLOI (arbres et arbustes)

1. Creuser le trou de plantation d'une dimension qui représente le double de la masse racinaire du transplant
2. Épandre MYKE® PRO PAYSAGISTE tout autour de la masse racinaire et au point de croissance des nouvelles racines et recouvrir de produit les côtés et le fond du trou de plantation. Se référer à la charte d'application
3. Déposer le transplant de sorte que les racines soient en contact avec le produit
4. Positionner le transplant au centre du trou de plantation et recouvrir la masse racinaire de sol
5. Arroser pour bien imbiber la zone de plantation

## MODE D'EMPLOI (annuelles, vivaces et bulbes)

1. Appliquer directement sur les racines ou dans le trou de plantation à raison de 30 ml (2 cu. à table)/plant et 15 ml (1 cu. à table)/bulbe.

*\*Les Orchidaceae, Ericaceae, Brassicaceae, Amaranthaceae, Cariophyllaceae et Lupins ne peuvent être colonisés par le champignon contenu dans MYKE® PRO.*

- E<sup>2</sup>HS ne fait aucune garantie au-delà de celle exprimée ci-haut. Si un produit n'est pas conforme à la représentation décrite, la seule alternative à l'acheteur est d'émettre un avis par écrit à E<sup>2</sup>HS à ce sujet, dans un délai maximal de 14 jours suivants la réception. Tout produit jugé non conforme sera remplacé ou remboursé à sa valeur nominale. En aucun cas, E<sup>2</sup>HS ne peut être tenu responsable de dommages spéciaux, direct ou conséquents, ni de dommages d'aucune sorte dus à la présence ou à l'utilisation des produits livrés, qu'ils soient utilisés seuls ou avec d'autres substances. E<sup>2</sup>HS rejette toute responsabilité provenant de l'utilisation de ses produits. Aucune réclamation ne pourra excéder le coût d'achat net.

